

ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI 18 OCTOBRE 2022

À 19H00 HEURES

LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Marie-Geneviève Allard, professionnelle
Caroline Fortier, enseignante
Geneviève Charest, parent
Isabelle Duclos, personnel de soutien
Maude Lortie, enseignante
Francis Mathieu-Grenier, parent
Pascale Perron, service de garde
Jean-Nicolas Audet, parent
Lucie Robitaille, parent
Andréanne Beaudoin-Fournier, enseignante
Emmanuelle Goyette, enseignante
Fannie Pedneault, parent

Étaient absents :

Steve Fortier, parent
Reine Victoire Kamyap, parent

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Julie Rodrigue, directrice adjointe

Ordre du jour

- 1.1. Ouverture de la réunion
- 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022
- 1.4. Élection à la présidence et vice-présidence
- 1.5. Élection à la trésorerie
- 1.6. Rapports et documentation transmise :
 - 1.6.1 Direction de l'école
 - 1.6.2 Représentante au comité de parents
 - 1.6.3 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 1.7. Règles de régie interne Conseil d'établissement (document joint)
- 1.8. Calendrier des séances (document joint)
- 1.9. Formation des membres du CE (cliquer [ici](#) pour accéder aux capsules et aux fiches)
 - Écoute des capsules 1-2-3
 - Lectures fiches 1-2-3-4-16 et 23
- 1.10. Budget de fonctionnement du CE
- 1.11. Sorties et activités éducatives (document déposé sur place)
- 1.12. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (document joint)
- 1.13. Planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité (document déposé sur place)
- 1.14. Budget initial 22-23 (document joint)
- 1.15. Collecte Leucan Halloween
- 1.16. Mobilisation déneigement passerelle

Points faisant l'objet d'une information

- 1.17. Correspondance
- 1.18. Questions des membres et du public
- 1.19. Levée de l'assemblée

1.1. Ouverture de la réunion

QUORUM

Un tour de table fut réalisé avec l'intention de permettre une présentation de tous les membres du conseil d'établissement.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Doré fait la lecture de l'ordre du jour. Elle explique pourquoi elle assume la prise en charge de la réunion alors que les postes à la présidence seront mis en élection.

C.E.003-22-23-01

Il est proposé par Mme Geneviève Charest, appuyée par Mme Caroline Fortier, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. – Adopté à l'unanimité

1.3. Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022

Les corrections suivantes sont apportées :

- Liste des présences : il manque Andréanne Beaudoin-Fournier
- 8.4.1 : On retire la portion de phrase en trop « élè » à l'avant-dernière phrase
- 8.12 : il manque un « l » au mot plan. Dans la résolution, on précise que Mme Emmanuelle Goyette avait fait la proposition et qu'elle est appuyée par Mme Fannie Pedneault.
- 8.13 : On corrige le nom de M. Devault et on ajoute que ce dernier était accompagné de M. Martel du conseil de quartier.

<u>C.E.003-22-23-02</u>	<i>Il est proposé par Mme Maude Lortie, appuyé par M. Francis Mathieur-Grenier, d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

1.4. Élection à la présidence et vice-présidence

Mme Doré mentionne que les rôles à la présidence doivent absolument être assumés par des membres parents du conseil d'établissement. Il en va de même pour le rôle de vice-président et de trésorerie. Mme Doré précise le rôle de la présidence en nommant que cela consiste à préparer l'ordre du jour conjointement afin de faire quelques ajustements au besoin et de le transmettre aux membres. Le président se doit également d'assumer l'animation des séances en veillant au respect des règles de régie interne du conseil d'établissement. Mme Doré se propose à la présidence des élections.

<u>C.E.003-22-23-03</u>	<i>Il est proposé par Mme Isabelle Duclos, d'élire Mme Geneviève Charest au poste de présidente du conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

Mme Charest accepte le mandat de présidence.

<u>C.E.003-22-23-04</u>	<i>Il est proposé par Mme Maude Lortie, d'élire Mme Lucie Robitaille au poste de vice-présidence du conseil d'établissement. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	---

Mme Robitaille accepte le mandat de vice-présidence.

1.5. Élection à la trésorerie

Mme Fannie Pedneault se propose au rôle de trésorerie.

<u>C.E.003-22-23-05</u>	<i>Il est proposé par Mme Fannie Pedneault, d'assumer elle-même le poste de trésorier du conseil d'établissement. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

1.6. Rapports et documentation transmis :

1.6.1 Direction de l'école

1.6.2 Représentante au comité de parents

Transport scolaire : les contrats ont pu être renouvelés en début d'année.

Calendriers scolaires : le comité de parents a donné un avis favorable pour le calendrier 23-23. Pour 24-25, le comité a proposé que l'année débute un jeudi et non un mercredi.

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) : Dans le cadre du renouvellement du PEVR, des ateliers de discussions avec des acteurs du milieu ont eu lieu afin de déterminer les enjeux prioritaires et les priorités à établir.

Service de garde : Un état de situation en lien avec la pénurie de personnel a été fait. Le centre de services scolaire travaille sur des projets pilotes permettant de bonifier les heures du personnel éducateur afin d'assurer une meilleure rétention.

Capacité d'accueil : Actuellement, plusieurs écoles sont à pleine capacité. C'est le cas notamment pour plusieurs du secteur centre.

Groupe parents Facebook : Le comité de parents a créé un groupe Facebook. Si les représentants des parents au conseil d'établissement souhaitent en faire partie, ils peuvent en faire la demande.

1.6.3 Service de garde

Mme Doré confirme que le nombre d'inscriptions pour la dernière journée pédagogique a bel et bien dû être restreint. 93 élèves ont pu être admis sur 113 demandes. Le personnel éducateur disponible ne nous permettait pas d'accueillir plus d'enfants afin d'assurer la sécurité et un bon encadrement. Il est demandé quel est le ratio maximum. Mme Doré explique que c'est 1 pour 20 mais qu'étant donné que certains élèves ont des besoins particuliers ou encore pour les élèves du préscolaire, il nous faut réduire le nombre de certains groupes car nous n'avons pas d'accompagnateurs supplémentaires.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

1.7 Règles de régie interne Conseil d'établissement (document joint)

Mme Doré explique que le conseil doit se doter de règles de régie interne et que celles-ci sont toujours révisées au début de chaque année. Elle explique la distinction entre « approuver » et « adopter ».

Elle donne ensuite des explications concernant certaines règles.

Le conseil souhaite modifier l'article 22 en précisant que si un membre ne pouvait participer en présentiel à une rencontre qu'il pourrait permettre à ce dernier d'y participer en virtuel. Sinon, les séances, à moins qu'une majorité de membres ne puissent y assister, se déroulent en présentiel.

C.E.003-22-23-06

Il est proposé par Mme Marie-Geneviève Allard, appuyé par M. Francis Mathieu-Grenier, d'adopter les règles de la régie interne du conseil d'établissement tel que modifié. – Adopté à l'unanimité

1.8 Calendrier des séances (document joint)

Les rencontres auront lieu à l'Étincelle pour l'accessibilité des locaux. Il est suggéré de placer la séance de février le mardi 21 plutôt que le mercredi 15 février.

C.E.003-22-23-07

Il est proposé par Mme Pascale Perron, appuyée par Mme Caroline Fortier, d'adopter le calendrier des séances tel que modifié. – Adopté à l'unanimité

1.9 Formation des membres du CE

Mme Doré explique que depuis trois ans, les membres doivent suivre une formation obligatoire qui consiste en la lecture de fiches thématiques et l'écoute de capsules vidéo préparées par le ministère de l'Éducation. À chaque séance, en fonction des sujets qui sont à l'ordre du jour, des fiches et des capsules seront sélectionnées. Il y aura toujours un moment prévu à l'ordre du jour pour répondre aux questions des membres en lien avec celles-ci. Les membres qui ont déjà reçu la formation peuvent relire au besoin les fiches ou réécouter les capsules. Mme Doré valide auprès des membres si la version numérique des fiches qui leur est transmise leur convient et tous répondent par l'affirmative.

1.10 Budget de fonctionnement du CE

Mme Doré explique que le conseil reçoit une allocation de fonctionnement soit un montant de 641\$. Ce montant peut servir à payer par exemple des frais de collations, de déplacement, de représentation ou d'inscription à une formation. Ce budget sert également à payer des frais de gardiennage conformément à ce qui est prévu dans les règles de régie interne.

1.11 Sorties et activités éducatives (document sur place)

Mme Doré présente les différents projets d'activités et de sorties éducatives ainsi que les mesures ministérielles qui permettent leur réalisation. Elle explique que certaines activités qui avaient été réservées ont dû être annulées en raison de l'impossibilité d'obtenir un transport scolaire en après-midi. Elle ajoute que le coût de plusieurs activités a été augmenté en raison de l'augmentation des coûts de transport scolaire.

C.E.003-22-23-08

Il est proposé par Mme Marie-Geneviève Allard, appuyée par M. Jean-Nicolas Audet d'approuver les activités et sorties éducatives telles que proposées. – Approuvé à l'unanimité

1.12 Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (document joint)

Mme Doré explique qu'à chaque année, des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle sont vus en classe au 3^e cycle. Le conseil doit approuver la planification de ces différents contenus. Elle présente les thèmes retenus par chaque degré.

C.E.003-22-23-09	<i>Il est proposé par Mme Fannie Pedneault, appuyé par Mme Emmanuelle Goyette, d'approuver la planification des contenus en orientation telle que discutée. – Approuvé à l'unanimité</i>
------------------	--

1.13 Planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité (document sur place)

Le ministère de l'Éducation prévoit que soient enseignés à chaque degré au primaire des contenus obligatoires en éducation à la sexualité. Le choix des thèmes prévus à chaque degré est prescriptif par le ministère. Le conseil doit, quant à lui, approuver la planification prévue de chacun de ces thèmes tout au long de l'année scolaire. Une fois la planification approuvée, la direction en informe l'ensemble des parents.

C.E.003-22-23-10	<i>Il est proposé par Mme Isabelle Duclos, appuyé par Mme Andréanne Beaudoin-Fournier, d'approuver la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité telle que discutée. – Approuvé à l'unanimité</i>
------------------	--

1.14 Budget initial 22-23 (document joint)

Mme Doré explique aux membres qu'ils ont la responsabilité d'adopter le budget initial de l'école pour 2022-23. Elle explique les différentes sources de revenus en fonction des différentes catégories budgétaires. Un comparatif est établi avec le budget initial 21-22 et Mme Doré explique les différentes variations. Elle précise également les différentes dépenses qui sont prévues toujours en fonction des revenus disponibles. Voir le document joint.

C.E.003-22-23-11	<i>Il est proposé par Maude Lortie, appuyée par Mme Caroline Fortier, d'adopter le budget initial 22-23 tel que discuté. – Adopté à l'unanimité</i>
------------------	---

1.15 Collecte Leucan Halloween

L'école propose, à l'occasion de l'Halloween, de remplacer la traditionnelle cueillette d'argent pour Leucan à l'aide de tirelires par une cueillette de fonds virtuelle. De plus en plus, les gens n'ont pas de monnaie ou d'argent comptant lorsque les enfants les sollicitent. Un lien virtuel serait transmis aux parents de l'école et les familles qui le souhaitent pourraient aussi le transférer à leurs proches.

C.E.003-22-23-12	<i>Il est proposé par Mme Pascale Perron, appuyée par M. Jean-Nicolas Audet, d'approuver la levée de fonds virtuelle au profit de Leucan telle que discutée. – Approuvé à l'unanimité</i>
------------------	---

1.16 Mobilisation déneigement passerelle

Un retour est fait à la suite de la présentation lors de l'assemblée annuelle des parents par deux représentants du conseil de quartier en lien avec le déneigement de la passerelle. Mme Charest demande si un ou des membres sont volontaires pour écrire un message à l'ensemble des parents de l'école afin de solliciter la participation de parents voulant s'impliquer pour faire des représentations

supplémentaires auprès de la ville de Québec. Mme Lucie Robitaille se propose pour écrire un message.

Points faisant l'objet d'une information

1.17 Correspondance

Aucun correspondance

1.18 Questions des membres et du public

Aucune question

1.19 Levée de l'assemblée

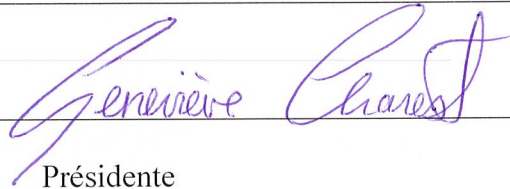
C.E.003-22-23-13

L'assemblée se termine à 21h40. Il est proposé par Mme Pascale Perron, appuyé par Mme Isabelle Duclos de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité



Secrétaire de la réunion

Isabelle Doré



Présidente

Geneviève Charest

